

Je ne suis pas de ceux qui aiment saisir le ministre de problèmes qui surgissent parce que les règlements ont été enfreints mais je suis néanmoins dans une situation bien embarrassante lorsque des gens viennent me dire: "J'ai enfreint les règlements et les fonctionnaires en charge du parc veulent sévir. Toutefois, des douzaines de mes voisins qui ont également enfreint le règlement ne sont pas inquiétés."

Quelqu'un dit: "Ce sont probablement des libéraux". Je ne l'affirmerais pas, car autant que je sache, depuis les élections, et je le souligne, je ne pense pas qu'il y ait eu autant d'ingérence politique à Banff. Je suppose qu'il est difficile de l'éliminer complètement, mais je puis assurer au ministre qu'il en entendra parler si la chose se produit. Cependant, jusqu'ici, je ne crois pas qu'il y ait eu trop d'ingérence de ce genre.

Étant donné toutes les plaintes que j'ai reçues au sujet des règlements de construction, je rappelle au ministre qu'il faudra élaborer des règlements plus précis ou réviser de nouveau les règlements actuels, afin que les gens sachent que toutes les familles sont sur le même pied. C'est tout ce que j'ai à dire sur la question en ce moment.

L'hon. M. Lesage: Je signale à l'honorable député qu'il est fort possible que ces maisons, qui n'ont pas été construites conformément aux règlements actuels, aient été construites avant l'entrée en vigueur de ces règlements. Cependant, si l'honorable député a eu des plaintes à l'égard de gens dont les maisons ont été construites d'une façon contraire aux règlements et depuis l'entrée en vigueur desdits règlements, je lui saurais gré de me communiquer les noms de ces gens, afin que je puisse me renseigner.

M. Johnston (Bow-River): Je remercie le ministre de ces remarques. Les autorités du ministère sont au courant de certains de ces cas et cherchent actuellement à redresser les anomalies. Mais le ministre a touché un bon point. Il a déclaré que certaines personnes pouvaient avoir fait construire leurs maisons avant l'entrée en vigueur des nouveaux règlements. Une difficulté se pose. Mettons qu'une famille habite dans une région réservée aux maisons bifamiliales et qu'il y ait des logements multiples dans cette zone, il y aura des mécontents peu importe à quel moment ces derniers logements ont été construits. Certaines gens qui ont construit une maison bifamiliale ont ajouté un appartement dans la cave, mais il est assez difficile d'expliquer à une personne pourquoi on ne peut lui permettre de construire un duplex dans la même zone et d'ajouter un appartement dans la cave, lorsque son voisin en a un depuis plusieurs années. Le

ministre peut facilement dire que cette personne a probablement construit sa maison il y a quelques années. Peut-être. Je ne discuterai pas cette question. Cependant, il est difficile d'expliquer aux autres pourquoi ils ne peuvent procéder exactement comme leurs voisins l'ont fait. C'est pourquoi je signale au ministre qu'à mon avis il est grand temps de réviser les règlements, afin d'éviter tout malentendu de la part des gens qui construisent des maisons dans la région du parc de Banff.

M. Nickle: Monsieur le président, il a été question déjà cet après-midi de l'interdiction d'entrer sur un terrain appartenant à l'État. A ce sujet, je voudrais parler brièvement d'un cas de caractère peut-être quelque peu différent qui a suscité beaucoup de ressentiment parmi les visiteurs de Banff, l'automne dernier, ainsi que parmi la population locale. Il s'agit de l'érection d'une clôture autour du Château Lac-Louise, qui, m'a-t-on dit, ferme plutôt efficacement au public l'accès à un des endroits les plus beaux de l'Ouest du pays, le lac Louise lui-même. Je demande au ministre si son service projette de prendre des dispositions cette année afin d'empêcher la répétition de ce qui s'est passé l'été et l'automne derniers.

L'hon. M. Lesage: Vous voulez dire au lac Louise?

M. Nickle: Oui.

L'hon. M. Lesage: Toute cette question a été étudiée lorsque j'ai proposé l'amendement à la loi sur les parcs nationaux au cours de cette session et je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit alors.

M. Montgomery: Je désire poser au ministre une autre question qui se rapporte au point que j'ai soulevé il y a quelques instants. Le ministre peut-il nous donner la ventilation du revenu que rapporte chaque parc national. S'il ne peut le faire actuellement, il pourrait peut-être nous fournir ce renseignement plus tard.

L'hon. M. Lesage: Je puis fournir les chiffres pour la dernière année complète.

M. Montgomery: C'est ce que je veux dire; les autres ne sont que des prévisions.

L'hon. M. Lesage: Voici les chiffres: Banff, \$350,307.43; Hautes-terres du Cap-Breton, \$9,149.00; Île Elk, \$52,205.00; Fundy, \$13,584.00; Baie Georgienne, \$396.00; Glacier, \$3,085.00; Jasper, \$127,281.46; Kootenay, \$92,691.00; Mont Revelstoke, \$485.00; Pointe-Pelée, \$20,487.00; Prince-Albert, \$79,304.00; Île du Prince-Édouard, \$9,472.00; Mont Riding, \$128,050.00; Îles du Saint-Laurent, \$200.00; Lacs Waterton, \$48,590.00; Yoho, \$47,351.00.